

# BUDGET : NOTE DE PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE

COMMUNE DE SAINT ETIENNE DE CHOMEIL

## NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF COMMUNAL 2023

Sommaire :

- I. Le cadre général du budget
- II. La section de fonctionnement
- III. La section d'investissement
- IV. Les données synthétiques du budget – Récapitulation

### I. Le cadre général du budget

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune . Elle est disponible sur son site internet .

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2023. Il respecte les principes budgétaires : annualité, sincérité, équilibre et antériorité.

Le budget 2023 a été voté le 22 mars 2023 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat de la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux. Il a été établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement sans dégrader le niveau et la qualité des services
- de mobiliser des subventions auprès de l'État, du Conseil Départemental et de la Région chaque fois que possible.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents communaux, de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer des projets.

Le budget a été présenté avec reprise des résultats de l'année 2022.

Le budget est prévisionnel .

### II. La section de fonctionnement

#### a) Généralités

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Pour notre commune :

**Les recettes de fonctionnement** correspondent aux sommes encaissées au titre des impôts locaux, aux dotations et compensations versées par l'Etat, aux loyers, à une attribution de compensation de la communauté de communes du Pays Gentiane et à l'excédent cumulé de l'année 2022

Les recettes de fonctionnement 2023 représentent 622 177,44 euros.

**Les dépenses de fonctionnement** sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer, ainsi que le virement à la section d'investissement.

Cette année il est à noter que la commune doit verser une subvention de 145 294,98 € au budget assainissement afin de l'équilibrer car des travaux de mise en séparatif des réseaux du quartier des Pradis sont prévus .

Les dépenses de fonctionnement 2023 représentent 622 177,44 euros

b) Les principales dépenses et recettes de la section :

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	95 630,00	0,00	104 100,00	104 100,00	104 100,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	102 450,00	0,00	102 600,00	102 600,00	102 600,00
014	Atténuations de produits	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	193 810,57	0,00	179 894,98	179 894,98	179 894,98
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>399 890,57</b>	<b>0,00</b>	<b>394 594,98</b>	<b>394 594,98</b>	<b>394 594,98</b>
66	Charges financières	1 560,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
67	Charges spécifiques (3)	100,00	0,00	100,00	100,00	100,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>401 550,57</b>	<b>0,00</b>	<b>397 694,98</b>	<b>397 694,98</b>	<b>397 694,98</b>

023	Virement à la section d'investissement (4)	115 896,28		218 032,46	218 032,46	218 032,46
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	3 800,00		6 450,00	6 450,00	6 450,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>119 696,28</b>		<b>224 482,46</b>	<b>224 482,46</b>	<b>224 482,46</b>

<b>TOTAL</b>	<b>521 246,85</b>	<b>0,00</b>	<b>622 177,44</b>	<b>622 177,44</b>	<b>622 177,44</b>
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>622 177,44</b>
--	-------------------

RF Sous préfecture de MAURIAC ( Cantal)
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 27/03/2023 015-211501853-20230323-AR_2023_12-BF

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	8 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	900,00	0,00	1 400,00	1 400,00	1 400,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	54 000,00	0,00	54 000,00	54 000,00	54 000,00
731	Fiscalité locale	88 987,00	0,00	95 755,00	95 755,00	95 755,00
74	Dotations et participations (3)	124 551,00	0,00	127 206,00	127 206,00	127 206,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	35 600,00	0,00	53 500,00	53 500,00	53 500,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>312 038,00</b>	<b>0,00</b>	<b>332 861,00</b>	<b>332 861,00</b>	<b>332 861,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>312 038,00</b>	<b>0,00</b>	<b>332 861,00</b>	<b>332 861,00</b>	<b>332 861,00</b>

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>312 038,00</b>	<b>0,00</b>	<b>332 861,00</b>	<b>332 861,00</b>	<b>332 861,00</b>
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>289 316,44</b>
---	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>622 177,44</b>
--	-------------------

### c) La fiscalité

Les taux des impôts locaux pour 2023 :

. Taxe foncière sur le bâti : 36,79 % pas d'augmentation du taux communal

. Taxe foncière sur le non bâti : 140,77 % pas d'augmentation du taux communal

Le produit attendu de la fiscalité locale s'élève à 87 755 € et les allocations compensatrices s'élèvent à 59 606 euros

### d) Les dotations de l'Etat.

Les dotations et participations attendues de l'Etat sont estimées à euros 127 206 €

RF Sous préfecture de MAURIAC ( Cantal)
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 27/03/2023 015-211501853-20230323-AR_2023_12-BF

### III. La section d'investissement

#### a) Généralités

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère d'investissement.

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit par exemple d'acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.
- en recettes : les recettes sont des subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus , le Fond de compensation de la TVA ( c'est le remboursement de la TVA de certains travaux effectués l'année N-2) , les emprunts si nécessaire , ainsi que le virement de la section de fonctionnement.

#### b) Une vue d'ensemble de la section d'investissement :

Elle s'équilibre à 658 392,18 euros

RF Sous préfecture de MAURIAC ( Cantal)
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 27/03/2023 015-211501853-20230323-AR_2023_12-BF

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	93 500,00	53 500,00	48 500,00	48 500,00	102 000,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	14 100,00	0,00	36 100,00	36 100,00	36 100,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	508 268,09	17 520,72	431 674,46	431 674,46	449 195,18
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>615 868,09</b>	<b>71 020,72</b>	<b>526 274,46</b>	<b>526 274,46</b>	<b>597 295,18</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	18 700,00	0,00	21 000,00	21 000,00	21 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>18 700,00</b>	<b>0,00</b>	<b>21 000,00</b>	<b>21 000,00</b>	<b>21 000,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>634 568,09</b>	<b>71 020,72</b>	<b>547 274,46</b>	<b>547 274,46</b>	<b>618 295,18</b>

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>634 568,09</b>	<b>71 020,72</b>	<b>547 274,46</b>	<b>547 274,46</b>	<b>618 295,18</b>
--------------	-------------------	------------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>40 097,00</b>
--	------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>658 392,18</b>
---	-------------------

RF Sous préfecture de MAURIAC ( Cantal)
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 27/03/2023 015-211501853-20230323-AR_2023_12-BF

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	177 333,40	28 000,00	70 792,00	70 792,00	98 792,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	396 703,72	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>574 037,12</b>	<b>28 000,00</b>	<b>270 792,00</b>	<b>270 792,00</b>	<b>298 792,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	11 300,00	0,00	52 000,00	52 000,00	52 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	144 372,59	0,00	83 117,72	83 117,72	83 117,72
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>155 672,59</b>	<b>0,00</b>	<b>135 117,72</b>	<b>135 117,72</b>	<b>135 117,72</b>
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>729 709,71</b>	<b>28 000,00</b>	<b>405 909,72</b>	<b>405 909,72</b>	<b>433 909,72</b>

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	115 896,28		218 032,46	218 032,46	218 032,46
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	3 800,00		6 450,00	6 450,00	6 450,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>119 696,28</b>		<b>224 482,46</b>	<b>224 482,46</b>	<b>224 482,46</b>

<b>TOTAL</b>	<b>849 405,99</b>	<b>28 000,00</b>	<b>630 392,18</b>	<b>630 392,18</b>	<b>658 392,18</b>
--------------	-------------------	------------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>658 392,18</b>
---	-------------------

RF Sous préfecture de MAURIAC ( Cantal)
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 27/03/2023 015-211501853-20230323-AR_2023_12-BF

c) Les principaux projets de l'année 2023 sont les suivants :

- Achat de divers petits matériels
- Création d'un site cinéraire au cimetière communal
- travaux routiers au quartier des Pradis quand les travaux d'assainissement seront terminés
- aménagement routier du village de Chavaillac
- enfouissement des réseaux secs dans plusieurs villages ( Béliet - quartier des Pradis -----)
- étiquetage des arbres au sentier botanique et mobilier ludique pour enfants

A noter que certains travaux ne seront entrepris que si ils ont obtenus des subventions

d) Les subventions d'investissements prévues : 98 792 euros

- de l'Etat : ETAT- DETR- DRAC = 51 200
- du Département : 37 592 euros
- Communauté de communes : 10 000 euros

e) un emprunt de 200 000 euros

#### IV. Les données synthétiques du budget – Récapitulation

a) Recettes et dépenses de **fonctionnement** :

dépenses de fonctionnement

dépenses réelles de fonctionnement : 397 694,06 euros

Dépenses d'ordre de section à section : 224 482,46 euros

total 622 177,44 euros

Recette de fonctionnement

recette de réelles : 332 861,00 euros

recette d'ordre : 0

résultat reporté de 2021 : 289 316,44 euros

total : 622 177,44 euros

b) Recettes et dépenses d'**investissement** :

réparties comme suit :

dépenses d'investissement : 547 274,46

dépenses reportées ( reste à réaliser ) 2022 : 71 020,72

solde d'exécution négatif 2022 : 40 097 euros

TOTAL 658 392,18 euros

Recettes d'investissement:

nouveaux crédits : 630 392,18 euros

crédits reportés ( reste à réaliser ) 2021 : 28 000

solde d'exécution 2022 : 0 euros

TOTAL 658 392,18 euros

RF
Sous-préfecture de MAURIAC (Central)
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 27/03/2023
015-211501853-20230323-AR_2023_12-BF

b) Principaux ratios

En 2023 la population municipale s'élève à 246 habitants

Dépenses réelles de fonctionnement / population: 1 616,65 €/ habitant

produit des impositions directes / population: 356,73 € / habitant ( article 73111)

recettes réelles de fonctionnement / population : 1 353,09 € / habitant

c) Etat de la dette en 2023

- La commune rembourse une échéance ( capital et intérêt ) de 9 322,64 euros correspondant à un emprunt de 100 000 euros sur 12 ans contracté en 2015 pour financer les travaux du « Coeur de village »

- une échéance de 7 240,33 € correspondant à un emprunt de 50 000 euros sur 7 ans contracté en 2021 pour l'achat du tracteur communal ,

- une échéance de 4 947,20 € correspondant à un emprunt de 100 000 euros sur 25 ans contracté en 2022 en prévision des travaux d'assainissement du quartier des Pradis

Nota : Pour les collectivités locales et leurs établissements (communes, départements, régions, EPCI, syndicats mixtes, établissements de coopération interdépartementale), les articles L 2121-26, L 3121-17, L 4132-16, L.5211-46, L 5421-5, L 5621-9 et L 5721-6 du code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoient le droit pour toute personne physique ou morale de demander communication des procès-verbaux, budgets, comptes et arrêtés.

Fait à St Etienne de Chomeil le 24 mars 2023

Le maire

Gilbert MOMMALIER

RF Sous préfecture de MAURIAC ( Cantal)
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 27/03/2023 015-211501853-20230323-AR_2023_12-BF